

A LA UNE

Sécurité

Il y a plus d'accidents du travail dans la distribution que dans le BTP

Une enquête réalisée par la FCD et rendue publique ce matin dresse l'état des lieux sur les TMS - troubles musculo-squelettiques- et les problèmes de dos qui affectent les salariés de la branche.

Près de 5 000 professionnels de la branche et plus de 350 médecins du travail ont participé à l'étude menée par la FCD (Fédération des entreprises du commerce et de la distribution) en partenariat avec le CISME (Centre interservices de santé et de la médecine du travail en entreprise) fin 2005 début 2006 sur les TMS -troubles musculo squelettiques- et problèmes rachidiens (mal de dos) dans les rayons de la distribution alimentaire.

De nombreux travaux avaient été menés jusqu'ici sur le mal des caissières, mais ces dernières ont volontairement été exclues de l'enquête, pour se centrer sur d'autres populations telles que les managers de rayon, les employés commerciaux, les vendeurs, les manutentionnaires et les ouvriers de fabrication.

Quel que soit le type de magasin, les contraintes physiques sont mises en avant : 85% des salariés déclarent leur travail physiquement fatigant et les salariés des maxidiscomptes sont les premiers à s'en plaindre. Il en découle de fréquents problèmes de santé puisque 50 à 70% des troubles gênent réellement les salariés dans leur vie quotidienne. Par ailleurs l'enquête met en lumière que lorsque les professionnels sont formés à leur tâche et bénéficient d'outils efficaces pour les aider ils souffrent moins de mal de dos.

Ce travail doit servir de point de départ pour mettre en place des actions tendant à réduire les risques de maladies et d'accident de travail.

L'enjeu est important pour la branche : en 2004, elle a enregistré un indice de fréquence des accidents du travail relativement élevé, tout particulièrement dans les centrales d'achat où il est de 100 pour 1000, dépassant celui du BTP actuellement de 90 pour 1000. L'indice est respectivement de 63 pour 1000 dans les hypermarchés, 69 dans les supermarchés et 40 dans les supérettes, selon les chiffres avancés par la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) en décembre 2005. Par ailleurs le nombre de maladies professionnelles a été multiplié par 5 entre 1995 et 2004 !

@ La rédaction de LSA